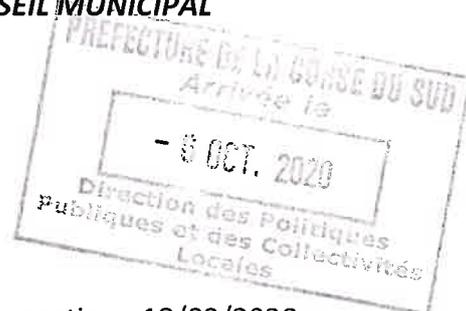


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 36/2020

Séance du 26 septembre 2020



OBJET : : Décision modificative n° 1 – Virement de crédits.

Nombre de membres : 11

Afférents au conseil : 11

En exercice : 11

Date de la convocation : 18/09/2020

Date d'affichage : 18/09/2020

Ayant délibéré : 9 Votés Pour : 9

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt, le vingt-six septembre à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Madame MURRUCCIU Karine a été élue secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. BRANDIZI Pierre
M. POLI Jean-Baptiste	
M. BRUNETTI Alain	Etaient absents
M. FOATELLI Jean-Claude	M. MARTINO Enzo
M. CASALTA Jean-Philippe	Mme GUIQUET Sandra
M. BASTIANELLI Francis	
Mme MURRUCCIU Karine	
M. VANNI Alain	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- **Vu** l'instruction comptable et budgétaire M14.
- **Vu** le Budget Primitif 2020.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux virements de crédits suivants :

VIREMENTS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES – SECTION D’INVESTISSEMENT -OPERATION D’EQUIPEMENT

Opération 15003 AMENAGEMENT CIMETIERE VETRICELLA			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
23	231- Immobilisations corporelles en cours	OP 15003 AMENAGEMENT CIMETIERE VETRICELLA	+ 48 754,20 €
TOTAL			+ 48 754,20 €

Chapitre	Compte	Nature	Montant
21	2131 – Bâtiment Publics	OP 17006 - BATIMENTS COMMUNAUX	15 000,00 €
21	2157 – Matériel et outillage de voirie	OP 20001 - ACQUISITION AUTO LAVEUSE	1 249,46 €
21	2157 – Matériel et outillage de voirie	OPNI - OPERATION NON INDIVIDUALISEE	4 408,25 €
21	2131 – Bâtiment publics	OP 17008 - REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL	28 097,09 €
TOTAL			48 754,20 €

- **Considérant** que la régularisation visée ci-dessus n’était pas prévue au budget primitif 2020.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2020 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Fait à OLIVESE,
Le 26/09/2020

Le Maire

Jean-Luc MILLO

